

COURT-SAINT-ÉTIENNE

INÉDIT • Puisé dans les archives

Il s'agit d'un affichage sauvage, fait par les ouvriers communaux, qui a eu pour effet de couvrir les poteaux et arbres d'autochtones de la commune d'une affiche dont vous trouverez le texte en annexe.

Il est bien évident que mes concitoyens réagiront assez mal devant une telle débâche de moyens en ces temps d'austérité.

Je vous signale d'autre part, qu'à plusieurs reprises, le Bourgmestre de Court Saint Etienne a pris des arrêtés interdisant l'affichage sauvage (pour les autres évidements).

Je profite de la présente pour vous informer en toute objectivité que la population de ma commune qui a appris votre plan par la presse depuis près de trois semaines, reste totalement indifférente. Seule la dénomination de Louvain la Neuve irrita pas mal de monde. Il faut dès lors que vous sachiez que toute réaction ultérieure de la population ne serait pas spontanée mais provoquée par le PSB local.

Je suis certain, Monsieur le Ministre, que les quelques renous passagers qui pourraient naître ci et là dans l'arrondissement de Nivelles ne vous feront pas changer votre plan qui recueille beaucoup d'adhésion. Les chiens aboient, le caravane passe, dit le sage.

Jacques JAUMOTTE

Lettre de Jacques Jaumotte, alors secrétaire du PSC de l'arrondissement de Nivelles, au ministre Joseph Michel.

Depuis 1953, les socialistes ont la majorité absolue à Court-Saint-Étienne et pour les déboulonner, tous les coups sont bons. Jacques Jaumotte est alors sans mandat politique mais il est le secrétaire administratif du PSC pour tout l'arrondissement de Nivelles. Il rencontre régulièrement les mandataires libéraux et chrétiens (notamment le bourgmestre PLP de Mont-Saint-Guibert Jean Moisse et Émile Courtoy, le député permanent) au Provençal, sur la N 4 (chez Marchal), pour discuter des fusions et des croupières à infliger aux socialistes. Pas de trace dans les Papiers Michel d'une réponse à cette lettre un peu singulière. Quant à Jacques Jaumotte, les déboires socialistes alimenteront toute sa carrière politique : conseiller communal en 1977 puis président du CPAS pendant douze ans, il lui reviendra également, voilà un an, en tant que premier échevin, de remplacer son vieil ennemi Jacques Cosse comme bourgmestre ad intérim.

S. V.

Brèves de fusion

● Avant la fusion obligatoire diligentée par Joseph Michel, les communes avaient la possibilité de demander une fusion « volontaire ».

Ainsi, en 1973, le conseil communal stéphanois avait proposé la petite fusion avec Céroux-Mousty, souhaitant voir s'y ajouter les hameaux de la Motte et de Tangissart. Il a invité en outre Mont-Saint-Guibert, Héவில் et Bousval à le rejoindre.

● Pour soutenir le projet socialiste de « petite fusion », les communes de Céroux-Mousty et de Court-Saint-Étienne vont organiser un référendum.

Le 16 mars 1975, Court-Saint-Étienne vote : 68,2 % de participation. 92,23 % pour la « petite fusion » et 7,65 % en faveur de la grande fusion.

Le 22 mars 1975, c'est au tour de Céroux-Mousty : 62 % de participation. 78,68 % pour la « petite fusion » et 19,84 % en faveur de la grande fusion (avec Ottignies et Limelette).

● Fin juin 1975, le sénateur Sondag (Céroux-Mousty) soutient mordicus et contre l'avis de ses collègues chrétiens la fusion d'Ottignies et de Court-Saint-Étienne.

Connaissant ses liens d'amitiés avec Joseph Michel, René Desmedt, président du PSC pour le Brabant wallon, s'empresse d'écrire au ministre : « Je regrette de devoir ajouter que le regroupement de ces deux entités en une seule, réclamée par M. Sondag, est une vue toute personnelle de ce problème et ne rencontre l'accord de personne. »

● Les rivalités entre les hameaux et le centre de Court-Saint-Étienne sont immémoriales et la fusion-annexion ne fit rien à l'affaire. Lors des élections communales de 1994, il y eut même une liste « Tangis », regroupant des mécontents du hameau : 1,1 %... Pas de quoi fouetter un chat !

S. V.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

POUR Michael Goblet d'Alviella, « la fusion des communes est une chose oubliée : les gens se sont intégrés dans leur tissu socio-économique. »

Par contre, selon le bourgmestre stéphanois, « ce qui a plus marqué la commune de Court-Saint-Étienne, c'est sa traversée par la N 25, qui a vraiment coupé la commune en deux. »

◇ Vingt-cinq ans après, on observe qu'Ottignies a pris plus d'importance que Court. N'aurait-il pas mieux valu fusionner avec Ottignies ?

◆ Non. Ça aurait créé un ensemble trop grand par rapport au besoin de proximité des citoyens à l'égard de leur administration. Comment voulez-vous que quelqu'un de Sart se sente faire partie d'Ottignies ?

◇ Cette idée de fusionner avec Ottignies a resurgi il y a quelques années...

◆ Certains ont lancé le débat des communautés urbaines. C'est à ce moment qu'il a été question de ça. Mais si je me souviens bien, ça allait même jusqu'à Wavre. On a dit que c'était une idée libérale, mais ça n'a jamais été le cas. Ce n'est pas parce qu'on a en a débattu qu'on est à l'origine de cette idée, qui n'est pas bonne du tout.

Mais je reviens à votre article sur la fusion d'Ottignies, qui parle de la guerre des comtes. Vingt-cinq ans plus tard, toutes ces spéculations n'ont plus aucun sens, tant l'histoire et surtout le tissu socio-économique ont changé dans la région !

◇ Et Court-Saint-Étienne a perdu de son éclat !

◇ Il y a eu un endormissement dans les années 60-70, à



un moment où Ottignies, sous la conduite éclairée d'Yves du Monceau, a pris un virage fondamental, en développant le Douaire et en accueillant l'UCL.

Court-Saint-Étienne a pris du retard par rapport à d'autres communes qui ont pu faire la transition entre leur passé industriel et une autre forme de développement.

Nous, on a la N 25, mais économiquement, elle n'apporte rien ! Ottignies ou Mont-Saint-Guibert ont pu profiter de l'attractivité des grands axes routiers pour y installer des entreprises...

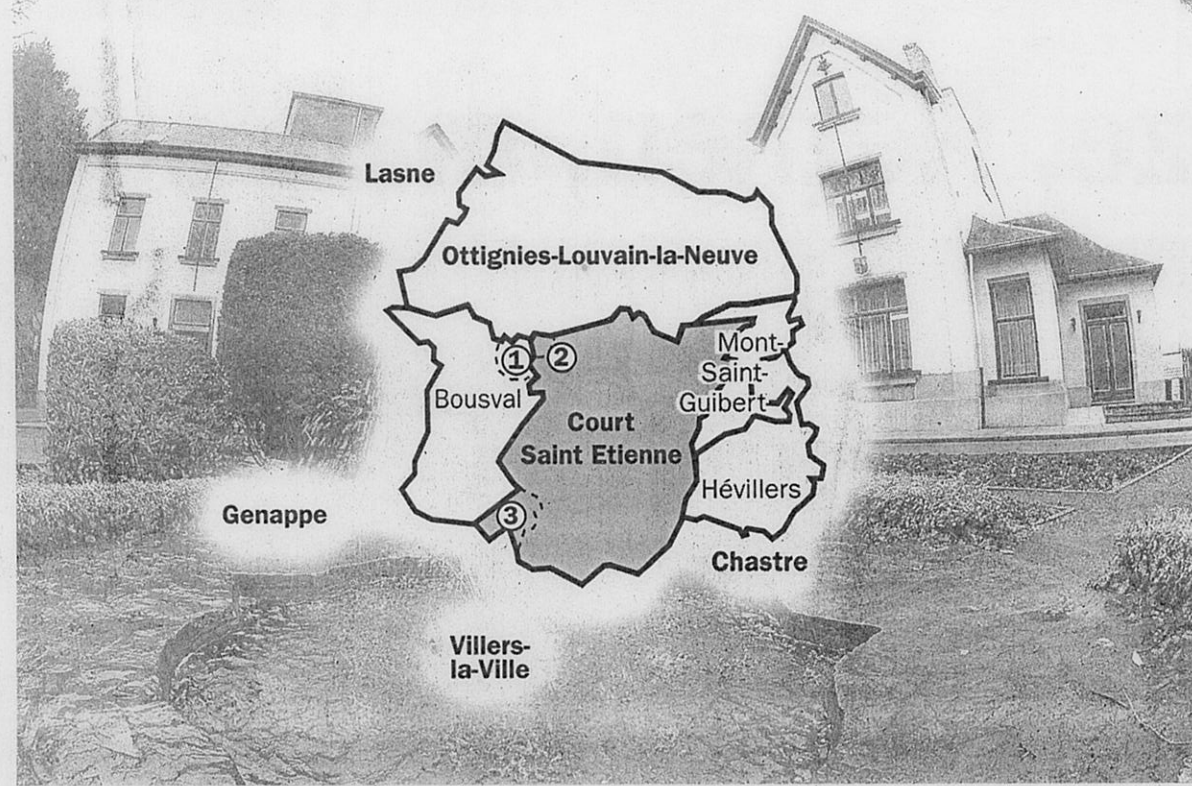
Vous savez, une commune n'a pas 36 sources de recettes : il y a le foncier et l'IPP, et on est déjà à 2500 centimes et 8 % ! Et une dette de 400 millions alors que les recettes annuelles sont de 370 millions.

◇ Quand on parle politique, les Stéphanois ne veulent plus en entendre parler. Vous pouvez les rassurer ?

◆ On a maintenant l'occasion d'avoir toutes les forces politiques autour de la table. On peut arriver à quelque chose de convenable. Les échevins n'ont pas forcément le bourgmestre dont ils rêvaient, et le bourgmestre n'a pas choisi les échevins, mais on travaille ensemble.

HISTOIRES DE FUSIONS • Court-Saint-Étienne

Le « Plan Marchal » à l'assaut des citadelles socialistes



Malgré deux pétitions, le hameau de la Motte (1) restera à Bousval. Surprise de dernière minute : Limauges rejoint Court-Saint-Étienne (2). Tangissart (3), contre l'avis de 90 % de ses habitants, est annexé par les Stéphanois.

La non-fusion de Court-Saint-Étienne est un des hauts faits politiques du Brabant wallon. Les socialistes, grands perdants, n'ont pas compris que le ciel leur tombait sur la tête.

LES NOUVEAUX habitants de la cité de la Dyle n'en croient pas leurs oreilles. Faux, Limauges, Sart-Messire-Guillaume... mais aussi Beurieux, Le Ruchaux et Tangissart ont toujours appartenu à Court-Saint-Étienne.

Pas de fusion, donc ? C'est à peu près cela. À la nuance près que les hameaux de Tangissart et de Limauges furent « distraits » de Baisy-Thy et de Céroux-Mousty, et que cet afflux de 800 personnes allait provoquer, dès les élections d'octobre 1976, un petit séisme dont les socialistes stéphanois, vingt-cinq ans plus tard, ne se sont toujours pas remis.

24 ans au pouvoir

À l'époque, les usines Henrirot employaient près de trois mille personnes dans la région, ce qui assurait à la majorité so-

cialiste — en place depuis 1953 — une confortable rente de situation.

Paul Dupuis (1905-1978) avait succédé à Charles Bette (1899-1965) et ce dernier à Victor Cocq (1884-1960).

Au collège se trouvaient également Paul Lefèvre — il assurera quelquefois l'intérim pendant les maladies du bourgmestre — et Jacques Cosse.

Ce dernier, qui jouera un rôle important dans la vie politique locale et ce jusqu'à son effacement en 2001, s'était alors très fortement investi dans le débat sur la fusion des communes.

Avec Céroux-Mousty

Le collège voulait une fusion avec Céroux-Mousty. Au point d'organiser un référendum, d'inonder les boîtes aux lettres de leurs concitoyens de plaidoyers dithyrambiques sur la « petite fusion » avec la voisine du nord et de placarder des affiches en ville.

À Céroux, le collège est socialiste également, emmené par Maurice Delens. Mais les oppositions libérales et sociales-chrétiennes, bien relayées aux niveaux provincial et national, vont avoir raison des socialistes. Voici comment...

Sur le front externe

Premier obstacle : le Plan Michel lui-même. Largement inspiré par le Plan Costard, du nom de ce fonctionnaire d'origine ottinoise et d'obédience socialiste, qui rêvait d'une grande commune rouge s'étendant de Court-Saint-Étienne à Héவில், en passant par Ottignies et Limelette.

Du Monceau (Ottignies) et Max Somville (Court) expliquent au ministre de l'Intérieur que ce serait une erreur magistrale.

Les chrétiens et les libéraux s'entendent bien et ils se parlent régulièrement. Ils vont vite comprendre l'intérêt de minimiser les fusions de façon à éviter le regroupement, en une seule entité, de toutes les forces ouvrières, présentes sur Mont-Saint-Guibert et sur le site Henrirot.

Cela se traduira par une espèce de « Plan Marchal », du nom du propriétaire du restaurant Le Provençal, sur la N 4, où se réunissaient libéraux et chrétiens.

Une petite commune de Mont-Saint-Guibert, un petit Court-Saint-Étienne... Tous deux bien en deçà des 10 000 habitants exigés pour la fusion de communes et un pôle

régional et central autour d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Sur le plan intérieur

Restait à régler le sort des socialistes stéphanois eux-mêmes. Il fallait adjoindre de nouveaux hameaux à Court-Saint-Étienne, tout en faisant croire aux populations concernées que les socialistes étaient les seuls responsables de ces annexions.

Jacques Cosse le raconte encore aujourd'hui : « Nous nous sommes fait avoir et nous n'avions rien remarqué ! »

Et pourtant, Max Somville, notaire et mandataire de Court depuis 1953, habitait juste à la limite de La Roche et de Tangissart et avait donc un intérêt objectif à ce regroupement.

La duplicité a été telle que le principal meneur de la fronde anti-stéphanoise, assurée depuis Tangissart par Gustave Collin, s'est retrouvé sur les listes chrétiennes en 1976 et, avec ses 400 voix de préférence, a probablement fait basculer à lui tout seul la majorité socialiste.

On veut la télédis !

Le « Domaine de La Motte » est un quartier résidentiel et plutôt cossu situé à l'ex-

Le pourquoi du comment

Avec La Hulpe et Waterloo, Court-Saint-Étienne est une des trois communes du Brabant wallon à ne pas connaître de fusion.

Pourquoi ? Les deux hypothèses de travail — « petite fusion » avec Céroux-Mousty ou « grande fusion » avec Ottignies-LLN — se seraient traduites par une malnisme socialiste sur le centre de l'arrondissement.

Les sociaux-chrétiens et les libéraux (PLP) ont donc imposé une non-fusion et l'adjonction de deux hameaux (Limauges et Tangissart) qui aideraient à faire chuter la majorité absolue des socialistes.

Comment ? En faisant croire aux habitants de ces hameaux que c'est la majorité socialiste qui avait voulu leur annexion.

Aux élections d'octobre 1976, alors que le PSB grimpaît dans l'ancienne commune de Court-Saint-Étienne, les hameaux donnaient la victoire à l'opposition...

trême limite nord-est de la commune de Bousval.

Dès 1974, une pétition a rassemblé la quasi-totalité des habitants (34 familles sur 35) pour demander l'annexion par Court-Saint-Étienne plutôt que la fusion avec Genappe. « Ils voulaient la télédistribution, ils l'auraient eue chez nous et nous étions prêts à les soutenir », raconte Jacques Cosse.

Pas de chance pour eux : le PLP avait besoin de leurs voix pour aider Roger Pilloy (Baisy-Thy) à décrocher le maïorat de Genappe.

Dix années de turbulences

La suite est connue. Après avoir remporté les élections de 1976, libéraux et chrétiens, regroupés un temps autour de Jean Goblet d'Alviella, vont connaître, à la mort de ce dernier, de multiples implosions au sein de leurs groupes respectifs.

Après un intermède tumultueux de dix années, signé Jacques Cosse, le « vaudeville stéphanois » va connaître ses heures de gloire avec la majorité PS-PSC-Écolo de 2001. Un nouveau Goblet est désormais monté en ligne... apaisement ?

Stéphane VANDEN EEDE

QUEL AVENIR ?

Changer d'ère

Court-Saint-Étienne conserve les marques — certains diront les cicatrices — du passé. La démolition des usines Henrirot n'a pas tout effacé.

On sent toujours que Court a bâti sa fortune passée sur le chemin de fer. Comme le dit le bourgmestre, la N 25 ne fait que passer et n'est pas (encore) un axe de développement. Comment changer d'ère à Court ?

Il faut attirer des habitants ayant des revenus confortables et des besoins sociaux pas trop lourds à supporter par la collectivité. Ça passera par une « urbanisation ordonnée et raisonnable, pour conserver l'aspect rural. »

Et il faut créer de l'emploi. Sur le site Henrirot 2. Mais aussi, en connexion avec Mont-Saint-Guibert, qui doit aussi rénover le site des anciennes papeteries.



Le centre de Court mobilise toutes les énergies depuis plus de dix ans. Les Stéphanois commencent à le voir. Mais le chemin est encore long... Vincent Rocher 003430

SYMBOLE

Un blason d'un siècle



C'est dans un ouvrage de Paul Pilloy, historien local aujourd'hui décédé, qu'on a trouvé l'origine des armoiries stéphanoises, qui n'ont pas été modifiées par la fusion.

En 1909, le conseil communal entame les démarches aboutissant à leur reconnaissance. On y voit un tumulus (en raison de tombes mérovingiennes trouvées rue de la Quenique), saint Étienne, la molette représentant les industries, et l'arbre de la Justice, situé à Sart.